



Comité de défense et d'animation du quartier de Magonty

Réf : CQM-2007-05

Pessac, le 5 février 2007

# Assemblée générale

27 janvier 2007

Compte-rendu

Rédacteur : Yves Schmidt

## Première partie

### Assemblée générale

#### 1. Bilan moral *par Serge Degueil*

L'an dernier, lors de l'assemblée générale extraordinaire, il a été décidé sur proposition du CA sortant de changer le nom de notre association. Depuis 1945, l'association s'appelait « Syndicat de Défense des Intérêts des Habitants du Quartier de Magonty ». Cette dénomination convenait parfaitement car jusque dans les années 95 le quartier était entièrement à construire, les rues, le tout à l'égout, les éclairages, les transports, le respect du POS... Ceci a été le travail essentiel du syndicat de quartier de Magonty. Maintenant que le quartier a atteint son régime de croisière, il fallait initier une nouvelle démarche pour que les habitants prennent conscience qu'ils appartiennent à une même entité. Ceci se justifie parce que la population est dans son ensemble assez jeune, qu'elle a choisi ce quartier pour y trouver le plaisir d'y vivre. Mais Magonty se trouve assez éloigné du centre de Pessac et il ne faut pas qu'il devienne un simple quartier dortoir ou personne ne connaît personne. C'est pour cela qu'au terme de défense a été rajouté le terme d'animation pour que les habitants se retrouvent autour d'une même identité. L'association est alors devenue « Comité de Défense et d'animation du quartier de Magonty ». Cependant il n'est surtout pas question de négliger l'aspect défense car beaucoup de problèmes restent latents. C'est donc autour de ces deux termes **défense et animation** qu'a travaillé le comité de quartier cette année. J'en profite pour remercier Marie Claude Charrier, l'ancienne présidente, qui dès l'an dernier à initier cette ouverture.

**Dans le domaine de la *défense de quartier***, nous avons voulu être avant tout force de proposition en associant à nos demandes des projets bien étudiés. Ces projets tiennent comptes des besoins exprimés par les habitants mais également des contraintes techniques et financières, ceci afin de bien intégrer tous les aspects de chaque problème. Pour les projets sur l'avenue du Port Aérien et la rue de la Poudrière nous avons travaillé avec les riverains respectifs. Pour la sécurisation de la place de la Résistance, nous avons travaillé avec les associations de parents d'élèves. Le croisement de la piste cyclable et de la rue des Bouvreuils a été étudié essentiellement par la commission voirie, mais en intégrant les remarques de nombreux cyclistes qui se plaignaient de la dangerosité de cette intersection. Le rapport d'activité va vous préciser tout cela. Dans l'ensemble, nos propositions sont assez bien reçues par la mairie, mais moins bien acceptées par les ingénieurs de la CUB qui trouvent que l'on empiète sur leur domaine de compétence alors que nous faisons que leur apporter la vision des habitants concernés qu'ils n'ont pas depuis leur bureau.

**Dans le domaine de l'*animation***, nous avons essayé cette année de créer un contact encore plus étroit avec les Magontins à travers les ***Rencontres magontines*** qui se déroulent avec une fréquence de l'ordre d'une rencontre tous les deux mois et les ***Rencontres du mercredi*** qui sont des soirées mises à la disposition de tous ceux qui veulent parler de leurs passions et les faire partager. Les deux premières Rencontres du mercredi ont eu un vif succès et de nouveaux sujets proposés par les Magontins vont nous permettre de poursuivre l'expérience. Actuellement nous sommes à la recherche d'un thème fédérateur pour les ***Automnales de Magonty*** qui remplacent l'ancienne Fête des associations. En effet, après 15 ans de succès, cette manifestation commençait à s'essouffler et de plus le nom nous a été volé par la Mairie et la Maison des Associations. Tous ces points seront également développés dans le rapport d'activités.

Ce lien avec les Magontins, nous cherchons également à le développer à travers les publications Internet qui trouvent de plus en plus d'adeptes. Nous souhaiterions bien sûr une

progression plus rapide des abonnements, qui sont gratuits rappelons-le, mais ceci passe par un gros effort de communication que nous avons entrepris cette année avec le milieu associatif, et que nous allons poursuivre. Magonty héberge en effet une bonne trentaine d'associations diverses.

La dernière action que nous avons entreprise cette année est de redynamiser le club des Camélias, club seniors. Ce club a été créé il y a plus de 15 ans et, depuis, il ne s'est pas renouvelé. Il courait tout naturellement à son extinction. Nous avons établi un projet avec, en particulier, la création d'un atelier Internet pour seniors qui est une forte demande. Le projet a été proposé à la Mairie, discuté à différentes occasions avec des responsables qui en ont approuvé l'initiative. On espère bien faire démarrer ce projet assez rapidement cette année.

Un dernier mot pour le CID dont Daniel Barrère son président nous parlera plus amplement tout à l'heure, simplement pour dire que sa convivialité traduit bien l'esprit d'animation du comité de quartier.

Enfin, pour conclure, je ne voudrais pas oublier les jeunes à travers Pessac-Ouest. Bien que ce club n'appartienne pas au comité de quartier, nous en revendiquons toutefois la paternité puisqu'il est issu de Magonty Jeune créé à l'époque par le syndicat de quartier et repris au bout de quelques années par la mairie pour lui donner une plus large audience, le syndicat de quartier ne pouvant pas assurer la charge grandissante. Malgré tout, nous gardons un lien étroit avec un correspondant au sein de notre conseil d'administration.

## **2. Compte-rendu d'activités (hors commissions) par Yves Schmidt**

Le conseil d'administration s'est réuni à dix reprises. À ces réunions mensuelles, il faut ajouter deux réunions extraordinaires au cours desquelles ont été préparées l'assemblée générale en janvier 2006, ainsi que la réunion avec les associations du quartier qui s'est tenue le 10 janvier 2007

Un groupe de travail a participé à l'élaboration du règlement intérieur qui définit dans le détail le fonctionnement du conseil d'administration. Il a également actualisé les statuts qui ont été votés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 janvier 2006.

Les membres du conseil d'administration ont participé aux réunions de concertation organisées par la ville sur les sujets suivants :

- voirie
- urbanisme (PLU)
- jeunes

Il est à noter que la ville n'a pas organisé de réunion sur les transports en 2006 : celle ci aura lieu le 31 janvier 2007.

La composition du comité de quartier en 2006 était la suivante :

### **Bureau :**

Président :	Serge Degueil
Vice-président :	Robert Piccirillo
Trésorier :	Daniel Moreau
Trésorier adjoint :	Daniel Barrère
Secrétaire :	Yves Schmidt
Secrétaire adjoint :	Georges Gagnepain*

## Membres du conseil d'administration :

Marie-Claude Charrier  
Patrick Darmaillac  
Claude Fichben

Liliane Payen  
Jasmine Munier\*

\* Membres démissionnaires

## 3. Comptes-rendus d'activités des commissions

### 3.1. Commission Voirie par Yves Schmidt

Les membres de la commission Voirie ont participé à des réunions de concertation avec la ville sur les dossiers en cours :

- avenue du Port Aérien
- rue de la Poudrière
- intersection de la rue des Bouvreuils et de la piste cyclable.

Le point sur ces trois projets a été largement développé dans la *Pigne de Magonty* de novembre 2006, de même que les travaux de réfection de la chaussée rues du Bois des Sources du Peugue et du Transvaal.

Par ailleurs, la commission Voirie a travaillé sur un projet d'aménagement de la place de la Résistance avec les associations de parents d'élèves. Ce projet est justifié par le danger que présente la présence d'enfants au milieu des voitures lors des entrées et sorties de classe. Un rapport a été remis à la mairie courant janvier. Deux solutions sont proposées :

- la première consiste à imposer un sens unique place de la résistance – allée des Îles du Vent et allée des Bengalines ;
- dans la seconde, la place est réaménagée et la circulation des véhicules est canalisée.

Dans les deux cas, on augmente le nombre de places de stationnement et on limite le risque de voir des enfants circuler derrière les voitures.

### 3.2. Commission Animation par Serge Degueil

#### 3.2.1. Rencontres Magontines

Le comité de quartier a organisé trois rencontres en 2006. Ces manifestations ont connu un succès grandissant :

- 21 janvier : *Ballade en Entre-deux-Mers* : une soirée conte avec Jean Carrier ;
- 1er avril : *Couleurs en Ballade* : exposition de peintures par Carré d'Arts et Jean-Paul Limousi ;
- 20 mai : **Escales musicales aux couleurs locales** : tour du monde des musiques de danses avec Daniel Mazataud et sa formation.

#### 3.2.2. Rencontres du mercredi

Ces soirées permettent aux habitants du quartier passionnés par un sujet de s'exprimer. Deux rencontres ont eu lieu en 2006 :

- 28 mai : *Concorde, le précurseur* : conférence de Jean Prunin, ancien commandant de bord d'Air France

- 29 novembre : **La grande traversée des Alpes** : rencontre avec les hommes et la nature par Gérard Dubos.

### **3.2.3. Les Automnales de Magonty**

Il s'agit de la fête du quartier qui remplace la Fête des Associations (de Magonty). Elle s'est déroulée le 30 septembre à Romainville, avec le programme suivant :

- À la conquête de la **Pigne d'or** (rallye cycliste et épreuves sportives). Cette épreuve n'a pas connu le succès escompté en raison de mauvaises conditions météorologiques. Le rallye sera reproposé au printemps
- Auberge espagnole
- Concours de pétanque et de tir à l'arc
- Apéritif concert avec la chorale Croq'notes
- Soirée organisée par la chorale et animée par Swing Catalpa. Le bénéfice de la soirée a été reversé à la chorale dans le cadre de la participation du quartier au projet de participation de Croq'note au 400<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de Québec au Canada.

### **3.2.4. L'exposition de Noël (9 décembre 2006)**

Comme tous les ans, cette exposition a permis aux talents de Magonty et des environs de s'exprimer : 18 artistes et artisans ont participé à cette manifestation qui a connu un certain succès.

### **3.3. Commission Jeunes** par Patrick Darmaillac

Il faut rappeler que le comité de quartier travaille en partenariat avec les animateurs de Pessac Ouest, dont le public « Jeunes » s'échelonne à Magonty de 12-17 ans.

Ils interviennent sur plusieurs quartiers (France-Alouette, Cap de Bos, Magonty, Toctoucau)

Voici quelques exemples d'action sur Magonty :

- le jeudi à partir de 17h00 est organisé un temps d'accueil où les jeunes s'inscrivent à des activités et/ou discutent sur des projets futurs ;
- le mercredi soir de 18h30 à 20h a lieu un accueil sportif ;
- proposition d'activités le vendredi soir et le samedi soir : planning envoyé aux jeunes
- un atelier percussions a vu le jour depuis un an à peu près : il a lieu le mercredi après midi dans les préfabriqués de l'école maternelle et rencontre un grand succès auprès de nos jeunes ;
- un projet de scène locale a été réalisé au mois de septembre dernier mais malheureusement le temps n'étant pas de la partie, il a été annulé. Nous rebondirons certainement cette année pour un projet similaire.

Nous restons toujours à l'écoute de leurs projets et en particulier dans l'amélioration du quotidien de nos jeunes et de la relation avec leurs aînés.

### **3.5. Commission Information** par Yves Schmidt

Le comité de quartier informe ses adhérents et les habitants du quartier à travers trois publications :

- **La Pigne de Magonty** (sur papier) : 4 distributions ont été réalisées en 2006. Aujourd'hui se pose la question du devenir de ce journal dont la distribution est de

plus en plus difficile en raison du peu de bénévoles et dont l'utilité n'est pas démontrée, beaucoup d'habitants du quartier ignorant son existence et de celle du comité de quartier, alors qu'il est distribué dans toutes les boîtes à lettres.

- **La Pigne au Net** (bimestriel sur Internet) : 5 numéros sont parus en 2006. 190 foyers le reçoivent actuellement sur leur écran, soit un peu plus de 10 % de la population du quartier. Sa présentation a changé en novembre 2006.
- **Magonty Info Express** (sur Internet) paraît en fonction de l'actualité (31 parutions en 2006).

### **3.6. Commission Cadre de vie** par Marie-Claude Charrier et Yves Schmidt

#### **3.6.1. Bois des Sources du Peugue**

Le comité de quartier est intervenu auprès de la ville pour demander l'organisation d'une réunion au cours de laquelle seront abordés les problèmes de sécurité et d'entretien de ce bois.

#### **3.6.2. Suivi Écosite du Bourgailh**

Marie-Claude Charrier, représentante du comité de quartier au conseil d'administration de l'Écosite du Bourgailh, fait un point rapide sur le projet, et notamment sur la réalisation du cheminement doux qui permettra de relier prochainement le bois du Bourgailh aux rives du Peugue.

#### **3.6.3. Transports**

A la demande des habitants de l'Orée du Bois, le comité de quartier a demandé à la ville le déplacement du terminus de la ligne de bus n° 44 au rond-point de Magonty. Cette initiative permettrait une meilleure desserte du tramway, la ligne n° 44 étant directe jusqu'à la station de tramway de Bougnard. La demande a été transmise avec avis favorable à la CUB.

#### **3.6.4. Antennes de téléphonie mobile**

- Antenne de la rue du Transvaal : la ville a répondu que, pour des raisons de coût, ce déplacement ne pourrait pas être réalisé avant 2013, à l'expiration du bail. Pour en savoir plus, voir **La Pigne de Magonty** de novembre 2006
- Antenne des Bouvreuils : le comité de quartier a demandé des mesures de champ électromagnétique suivant un protocole déjà mis en application pour l'antenne du Transvaal. On dispose ainsi de mesures comparables pour toutes les antennes. Le niveau maximum de la puissance mesurée est inférieur à 1 V/m, niveau considéré en général comme acceptable et très en deçà du seuil défini par la loi.

## **4. Bilan financier** par Daniel Moreau

Daniel présente en détail le bilan financier (voir annexe).

L'exercice 2006 se solde par un déficit de 194,65 €. En réalité, ce déficit n'est que de 38,45 €, car le comité de quartier a perçu une subvention de 400 € au titre de l'aide aux quartiers versée par la ville pour rembourser une partie des frais de publication et réglé 243,80 € à la Maison des Associations correspondant au solde des frais de tirages engagés en 2006, qui se sont chiffrés à **526,59 €**. Ces deux règlements portant sur l'exercice 2006 ont été effectués début janvier après clôture des comptes.

Claude Gambiny, contrôleur des comptes, certifie que les comptes ont été vérifiés et qu'il n'a relevé aucune irrégularité.

## 5. Rapports d'activités des clubs (C.I.D. et Camélias)

### 5.1. *Le C.I.D.* par Daniel Barrère

Les rendez-vous :

- a. 9 dégustations thématiques, dont certaines particulièrement intéressantes et appréciées :
  - verticale de Haut-Marbuzet
  - les seconds de quelques grands (La Parde de Haut-Bailly, Clémentin de Pape Clément, Carillon de l'Angélu, Pagodes de Cos, Dame de Montrose)
  - les Pomerol
  - les vins allemands – Moselle
  - les Bourgognes rouges
  - le Champagne avec amuse-bouche
- b. le traditionnel repas au lycée hôtelier de Talence au mois de mars
- c. la découverte d'un terroir en Languedoc-Roussillon.
- d. repas grillades à Détentes et Loisirs en juin
- e. visite de deux châteaux en Pomerol en mai (le matin, accueil au château du Tailhas, l'après-midi, visite de Gombaude-Guillot (vin bio).

Aline et Gérard Dubos, accompagnés de Robert Loup et Jean-Marie Souquet ont participé au challenge international de sélection à Blaye.

En conclusion, on constate un bon niveau dans les différentes dégustations et une bien meilleure participation des adhérents dans les commentaires. En raison de nombre d'adhérents, le club est dans l'obligation, pour conserver cette dimension amicale, de ne plus pouvoir accepter de nouveaux adhérents. Une liste d'attente a été ouverte.

### 5.2. *Le Club des Camélias* par Liliane Payen et Serge Degueil

Le nombre d'adhérents du club seniors est en constante diminution. Parmi les activités, hormis les rencontres du vendredi après-midi au cours desquelles les participants jouent aux cartes et les anniversaires fêtés tous les trois mois, les adhérents ont participé le 6 octobre à une sortie en car à Couquèques dans le Médoc. Le 10 décembre a eu lieu le repas annuel.

Le bilan financier figure en annexe 3 : l'exercice se solde par un déficit de 626,91 €.

Lors de son assemblée générale qui s'est tenue le 12 janvier 2007, le conseil d'administration a présenté sa démission. Claude Fichben, Serge Degueil, Daniel Barrère et Yves Schmidt se sont présentés. Le nouveau bureau est le suivant :

Présidente : Liliane Payen  
Vide-président : Serge Degueil  
Secrétaire : Claude Fichben  
Secrétaire adjoint : Yves Schmidt  
Trésorière : Paulette Mora  
Trésorier adjoint : Daniel Barrère

Le club qui offrira de nouvelles activités aux adhérents. Quatre ateliers seront proposés :

- **Atelier Jeux** : jeux de cartes, domino, dames, échecs, scrabble, Questions pour un champion ...

- **Atelier Animations** : anniversaires, repas, voyages...
- **Atelier Découverte** en relation avec le club senior de Pessac : conférences, patrimoine, sorties découvertes...
- **Atelier Informatique** : initiation à l'informatique (bureautique, Internet, recherches, ...)

## **6. Vote des bilans moral et financier**

Les adhérents présents approuvent à l'unanimité les bilans moral et financier tels qu'ils ont été présentés.

## **7. Élection du conseil d'administration 2007**

### **Les candidats :**

Daniel Barrère  
Marie-Claude Charrier  
Patrick Darmaillac  
Serge Degueil  
Claude Fichben  
Françoise Mauvignant  
Daniel Moreau  
Liliane Payen  
Robert Piccirillo  
Bruno Roubineau  
Yves Schmidt  
Jean-Marie Souquet

La liste est votée à l'unanimité des participants.

## **7. Questions diverses**

Un participant signale le danger de l'intersection de la rue de la Princesse et de la rue de la Poudrière en raison du manque de visibilité et de la vitesse excessive des véhicules.

Yves Schmidt rappelle que le syndicat de quartier avait proposé il y a quatre ans qu'un giratoire soit installé à ce carrefour. Sur les plans du PLU, une réservation est d'ailleurs prévue pour installer ultérieurement un tel équipement. Par ailleurs, le contournement de Beutre risque de modifier les trajets empruntés par les automobilistes avec la mise en impasse des rues de la Princesse et du Merle.

Cette information est corrigée par Pierre Langrand, Directeur général de la CUB, qui informe que le contournement sera ouvert au public en avril 2007 et que le chemin de la Princesse sera raccordé au contournement par un tourne-à-gauche.

Il aborde également le problème du haut-débit et signale que l'opérateur Orange a prévu d'installer un nouveau central au Blokos qui permettrait aux habitants de Magonty de profiter des options téléphone et télévision de l'ADSL. Il incite le comité de quartier à intervenir auprès de la ville car Orange n'envisage pas de mettre ces options à la disposition de tous les usagers du quartier.



## Deuxième partie

### Débat avec les élus

La deuxième partie de la réunion s'est déroulée en présence des élus. Environ 70 personnes étaient présentes dans la salle. Il faut remarquer que malgré le fait que cinq syndicats et comités de quartiers aient organisé leur assemblée générale le même jour, les personnalités suivantes ont honoré le comité de quartier de leur présence :

Pierre Auger, Maire de Pessac, Danielle Le Roy, adjointe à la culture, Dominique Dumont et Serge Jouve, conseillers communautaires, Claudine Jousse, Gérard Dubos, Daniel Poumey, Jean-Bernard Canton (partiellement), conseillers municipaux et Dominique Lestynek, président de la Fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac.

**Pierre Auger** répond aux questions qui ont été sélectionnées par le comité de quartier en concertation avec les habitants qui ont été sollicités par l'intermédiaire de la **Pigne de Magonty** du mois de novembre.

*1<sup>ère</sup> question. - Voirie. Giratoire Avenue de Magonty/Rue du Merle : nous sommes souvent relancés par les riverains qui nous rappellent que ces travaux étaient programmés sous la précédente mandature. Mais depuis plusieurs années, on ne sait plus ce qui se passe. Peut-on savoir si cet aménagement, pourtant indispensable, est abandonné ?*

Pierre Auger n'est pas convaincu que la circulation rue du Merle justifie un tel équipement coûteux. Il faut attendre de voir l'évolution de la circulation dans le quartier avec la mise en service du contournement de Beutre.

*2<sup>ème</sup> question. - Antenne de téléphonie mobile. Serait-il possible de savoir combien l'opérateur Bouygues Telecom verse à la ville pour l'occupation du terrain municipal de la rue du Transvaal ?*

Après un certain nombre de généralités sur le danger supposé ou réel des antennes de téléphonie mobile, **Pierre Auger** annonce le montant de la location du terrain demandé à l'opérateur Bouygues Telecom : 6 000 € par an. Dominique Dumont précise que l'opérateur est dispensé de payer cette location pendant cinq ans en dédommagement des pertes occasionnées par le blocage du chantier de l'avenue Saint-Exupéry.

Au cours de cet exposé, les riverains de l'antenne ont manifesté leur mécontentement en regrettant le manque de concertation avant son installation.

*3<sup>ème</sup> question. - Hygiène. Les résidents du Club des Princes II se plaignent de la présence de nombreux chats abandonnés provenant du centre équestre de Romainville. Ils se sont mis en relation avec le service Hygiène de la ville : il leur a été répondu que le coût de l'opération, confiée à une société de service, était trop important (60 € par chat) pour être pris en charge par la ville. Ils ont donc fait appel à l'association **L'école du chat de Bordeaux** (association pour la stérilisation des chats sans maître) qui a déjà récupéré une quinzaine de chats en un mois. Ne serait-il pas possible que la ville subventionne cette association qui est gérée et animée par des bénévoles, et dont les moyens financiers sont limités ? Les chats provenant d'un terrain municipal, il nous paraît normal que la ville contribue financièrement au règlement de ce problème.*

Pour **Pierre Auger**, le problème des chats errants est un problème délicat à traiter car, parmi la population concernée, il se trouve des amis des chats qui sont révoltés à l'idée que les bêtes puissent être euthanasiées et les autres qui veulent se débarrasser de ce qu'ils considèrent comme une nuisance. Il reconnaît que le travail effectué par l'association L'École du chat est intéressante : il accepte le principe d'une subvention par la ville, si l'association en fait la demande.

## Questions posées par le comité de quartier de Magonty

### Projets de voirie :

**Question 4.** *Par lettre du 21/12/06 vous nous avez fait part de l'ensemble conséquent des travaux qui allaient être entrepris sur le quartier. Peut-on avoir quelques précisions ?*

- **Avenue du Port Aérien** : *Par votre lettre du 17/11/06, vous nous avez fait savoir que la Mairie a demandé à la CUB "un chiffrage précis de son projet, ainsi qu'un chiffrage pour la réalisation d'un collecteur permettant de supprimer le fossé coté ouest de la voie et de créer un cheminement piétons". Où en est cette étude et les sommes allouées en 2006 seront-elles reconduites en 2007 ?*

**Pierre Auger** rend hommage au comité de quartier pour la qualité du projet et reconnaît qu'il est parfois difficile de dialoguer avec les ingénieurs de la CUB. Il précise que le budget alloué aux travaux de voirie est limité et que la priorité de la ville est de traiter la route d'Arcachon. Les 200 000 € prévus pour ces travaux en 2006 sont reconduits en 2007 et que les négociations avec la CUB se poursuivent.

- **Rue de la Poudrière** : *À la suite de notre réunion avec les services de la Mairie et de la CUB, réunion en date du 11/04/06, la Mairie nous a adressé le 02/05/2006 une lettre précisant que "La CUB a bien pris note de (notre) demande et procède à l'étude des aménagements souhaités". Peut-on savoir où en est cette étude ?*

**Pierre Auger** répond que la ville prendra contact avec le comité de quartier lorsque la CUB aura déposé son projet définitif.

- **Intersection de la piste cyclable avec la rue des Bouvreuils** : *Suite à notre demande, la Mairie a adressé une lettre le 25/04/06 à M. le Président du Conseil Général de la Gironde pour attirer son attention sur le danger que représente cette intersection. Dans sa réponse en date du 11/07/06, le Directeur des Infrastructures du Conseil Général a précisé qu'il n'était pas favorable à la mise en place de chicanes destinées à obliger les cyclistes à mettre pieds à terre pour traverser la rue des Bouvreuils comme nous le demandions. Une réunion sur place a alors été organisée à laquelle participaient les représentants du Conseil Général, de la Mairie et du Comité de Quartier qui ont pu constater la dangerosité du carrefour : les représentants du Conseil Général se sont engagés à réétudier le problème. Une somme importante a apparemment été prévue pour réaménager ce secteur. Quels types de travaux sont envisagés et le réaménagement complet de cette rue ne préfigure-t-il pas à plus ou moins longue échéance une urbanisation du secteur ?*

**Pierre Auger** répond que le Conseil général et la ville ont conscience du problème de ce secteur et du caractère prioritaire de son traitement. Il annonce que les travaux pourraient commencer dès la fin de l'année 2007. En attendant, le Conseil général prévoit de mettre en place des coussins berlinois pour ralentir les automobiles et des chicanes pour obliger les cyclistes à poser pieds à terre.

Pour ce qui concerne les éventuels projets immobiliers dans ce secteur, il n'en est pas question, le Plan Local d'Urbanisme signé en juillet 2006 s'y opposant. Les travaux de défrichage du bois ont été réalisés à l'initiative du propriétaire pour des raisons de sécurité.

**Daniel Poumey** prend la parole pour remercier le comité de quartier de lui avoir communiqué la liste des questions posées au cours de l'assemblée générale. Il demande que soit prise en compte la demande des Domaniales du Golf justifié par un rajeunissement de la population. Les enfants qui veulent rejoindre le centre du quartier en vélo sont obligés d'emprunter la rue de la Poudrière qui est extrêmement dangereuse : les résidents demandent une piste cyclable qui se raccorde à la piste Pessac-Mérignac.

**Question 5. Maison de quartier :**

- *Le comité de quartier a proposé quelques aménagements pour améliorer le fonctionnement de la maison municipale et lui permettre d'accueillir un plus grand nombre d'activités, ce qui est une demande latente. À ce jour nous n'avons reçu aucune réponse, même pour les aménagements les plus simples n'entraînant quasiment pas de frais.*
- *Qu'en est-il de la connexion Internet de la maison du quartier qui est une forte demande des seniors ?*
- *Que penser de l'agrandissement de la maison de quartier pour créer un petit local au profit de Pessac-Ouest ? Ceci aurait peut-être une incidence sur la diminution de la délinquance croissante à Magonty et des agressions permanentes sur la maison de quartier.*

**Serge Degueil** rappelle la demande du comité de quartier concernant la maison de quartier :

- Local poubelles à l'extérieur pour permettre le rangement des chaises ;
- Mise en place de volets roulants au niveau de la cuisine pour rendre la partie atelier indépendante ;
- Possibilité d'aménager la salle en théâtre
- Local pour les jeunes de Pessac-Ouest.

**Pierre Auger** répond que ces travaux sont programmés pour 2007. Il annonce que la ville envisage d'attribuer à Pessac-Ouest un local dans l'enceinte de l'école.

**Gérard Dubos** confirme cette information et fait le point sur les actions de prévention qui seront réalisées par Pessac-Ouest en relation avec le centre social de l'Alouette. Il est prévu une action très forte sur les jeunes de 16 à 25 ans avec un projet de structure au niveau de la ville avec décentralisation dans les quartiers.

Pour ce qui concerne le câblage de la maison de quartier en vue d'une connexion à Internet, le comité de quartier est invité à prendre contact avec le responsable de la ville.

**Dominique Lestynek** trouve cette demande intéressante et signale qu'elle rejoint celle d'autres quartiers qui souhaitent avoir un accès à Internet dans leur maison de quartier.

**Question 6. Vandalisme :** *La maison de quartier le centre commercial, le mobilier urbain et les espaces verts sont la cible de délinquants qui provoquent d'importantes dégradations. Qu'envisage la ville pour éradiquer ce phénomène ?*

**Pierre Auger** est conscient de ce problème qui est généré par une petite minorité de jeunes de 13 à 17 ans : par exemple, dans le quartier de Saige-Formanoir, on a identifié une vingtaine de jeunes sur une population de 5 000 habitants. La ville a créé un groupe de travail animé par Patrick Guillemoteau, chargé de proposer des solutions pour traiter ces problèmes. Ce groupe de travail, auquel le comité de quartier de Magonty est invité à participer, se réunira le 6 février.

**Piste cyclable :** *La piste cyclable Pessac-Mérignac est régulièrement empruntée par des motos et des quads qui l'utilisent comme piste de vitesse. Il est nécessaire de rappeler les règles et de les faire respecter !*

Ce problème pourra être abordé par le groupe de travail chargé de faire des propositions pour réduire la petite délinquance.

**M. Mansiot** regrette que la ville n'accorde pas un terrain qui permettrait aux jeunes désireux de faire du bicross et de la moto de s'entraîner sans causer de gêne aux habitants.

**Pierre Auger** répond que la ville ne tient pas à mettre en place ce type de structure qui présenterait d'autres inconvénients. Il rappelle que Mérignac dispose déjà d'un terrain.

Le comité de quartier propose un terrain municipal situé loin des habitations, à Romainville, à côté du terrain de base-ball.

**Marie-Claude Charrier** rappelle qu'elle avait déjà essayé d'obtenir que la ville y installe un terrain de bicross à la fin des années 90. En vain.

**Question 7. Chemin de randonnée Pessac-Domaine de Certes** : point sur le projet.

**Jean-Jacques Benoît**, conseiller général responsable du projet, étant absent, ce point n'a pas été développé.

La matinée a été clôturée par un vin d'honneur offert aux participants.

**Annexe 1**  
**Bilan financier du comité de quartier de Magonty - Exercice 2006**

Charges	Sous-total	Total	Produits	Sous-total	Total
<b>60 Achats</b>		<b>282,79</b>	<b>70 Produits d'activités</b>		<b>3 013,50</b>
6064 Frais de tirage (Maison des associations)	282,79		7082 Soirée magontine	523,50	
6065 Fournitures d'entretien	0,00		7083 Automnales de Magonty	1924,00	
<b>61 Services extérieurs</b>		<b>3 754,90</b>	7084 Rencontres magontines	566,00	
6110 Fête des associations	150,00		<b>74 Subventions</b>		<b>400,00</b>
6111 Soirée magontine	450,73		740 Subvention mairie	400,00	
6112 Rencontres Magontines	578,89		<b>75 Produits gestion courante</b>		<b>743,00</b>
6113 60 ans du Syndicat de quartier (arriéré 2005)	61,43		75600 Cotisation adhérents quartier	623,00	
6114 Automnales de Magonty	2 149,61		75601 Cotisation adhérents externes	0,00	
6115 Club des Camelias	46,31		75602 Cotisation associations	120,00	
6160 Prime d'assurance	317,93				
6180 Documentation					
<b>62 Autres services extérieurs</b>		<b>376,16</b>	<b>76 Produits financiers</b>		<b>59,70</b>
622 Frais d'adhésion	84,00		<b>7610 Intérêts placement</b>	<b>59,70</b>	
6223 Frais exposition					
6234 Cadeaux	211,90		<b>77 Produits exceptionnels</b>		<b>3,00</b>
6237 Publication	28,12		7710 Ristourne bancaire		
625 Frais assemblée générale	22,50		7711 Produits divers		
627 Frais bancaires	29,64		7712 Dons	3,00	
628 Frais divers					
<b>67 Charges exceptionnelles</b>		<b>0,00</b>			
<i>Sous-total</i>		<b>4 413,85</b>			
<i>Résultat de l'exercice</i>		<b>-194,65</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>4 219,20</b>	<b>TOTAL</b>		<b>4 219,20</b>

**Annexe 2**

**COMPTE D'EXPLOITATION C. I. D.**

**EXERCICE 2006**

<b>Dépenses</b>	<b>Montant</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant</b>
Animateur 6 séances à 80 €	480,00	Participation globale : 161 pers. (6 séances)	2 415,00
Vins	2 314,17		
Sortie Roussillon	2 714,95	Sortie Roussillon	2 975,50
Restaurant Le Guyenne (repas)	1 508,00	Restaurant le Guyenne 42 pers.	1 545,00
		Revente vins	146,75
Repas Détente et Loisirs juin 2006	347,29	Repas Détente et Loisirs juin 2006	760,00
Huîtres	73,80	<b>Sous-total</b>	<b>7 842,25</b>
Reversement adhésions Maison de quartier	112,00		
Pain + petits fours	150,95		
Divers(clé, cadeau Roussillon, timbres, crachoirs..)	76,95		
<i>Sous-total</i>	<i>7 778,11</i>		
Résultat d'exploitation	64,14		
<b>Total</b>	<b>7 842,25</b>	<b>Total</b>	<b>7 842,25</b>

**Compte B.P.S.O.**

<b>Libellés</b>	<b>Débit</b>	<b>Libellés</b>	<b>Crédit</b>
		Solde créditeur initial	898,59
Total des dépenses	7 778,11	Recettes	7 842,25
Solde créditeur	962,73		
<b>Total</b>	<b>8 740,84</b>	<b>Total</b>	<b>8 740,84</b>

## Annexe 3

## Club des Camélias : bilan financier

## Exercice 2006

	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
Cotisations	440,50	
Subvention Mairie	400,00	
Sortie	1 304,00	2 004,21
Repas	547,50	1050,00
Bourriche	282,00	
Dépenses diverses		546,70
<b>Total</b>	<b>2 974,00</b>	<b>3 600,91</b>

## Situation du compte

<b>Solde au 01/01/2006</b>		<b>2 458,95</b>
Recettes		+ 2 974,00
	<i>Sous-Total</i>	<b>5 432,95</b>
Dépenses		- 3 600,91
<b>Solde au 31/12/2006</b>		<b>1 832,04</b>